

commission qui se réunira sous la présidence du directeur du département du commerce, M. Kowalesky, afin d'étudier les mesures à prendre pour améliorer les conditions du commerce des céréales.

Voici la liste des questions qui seront soumises à l'examen de la commission :

1o Création d'entrepôts de céréales d'usage commun ;

2o Organisation d'une surveillance générale du commerce des céréales dans les ports et les grands centres commerciaux ;

3o Quels seraient les usages à introduire dans tous les ports pour le commerce des céréales ?

4o Comment pourrait-on modifier les conditions actuelles de l'arbitrage international ?

5o Quelles seraient les mesures à prendre par les institutions locales pour régulariser dans les ports le commerce des céréales y arrivant par charroi ?

6o Quelle est l'importance, pour le commerce des céréales, des conditions actuelles des prêts sur les céréales par la Banque de l'Etat et par les banques privées ?

7o Quelle influence pourraient avoir, sur le commerce des céréales, les agences commerciales des chemins de fer ?

8o Serait-il désirable d'imposer l'usage d'un appareil mesureur et lequel ?

9o Serait-il désirable d'imposer la vente des céréales au poids ?

10o Y a-t-il lieu de multiplier en Russie les dépôts de céréales à l'usage du public ? Quel est le système préférable ?

11o Quels résultats économiques pourraient être cherchés et obtenus par les entrepôts de céréales ?

12o Direction et contrôle du fonctionnement des entrepôts des céréales et diverses autres questions moins importantes.

* **

Voici, d'après la statistique publiée par la direction générale des douanes, concernant la navigation de la France, quel est le classement des principaux ports français par importance de tonnage :

	Navires	Tonnes.
1. Marseille	7,807	8,073,586
2. Le Havre.....	3,879	3,856,484
3. Bordeaux.....	2,515	1,790,038
4. Dunkerque...	2,737	1,772,220
5. Boulogne	3,939	1,653,353
6. Calais	3,902	1,229,596
7. Rouen	1,745	1,047,253
8. Cette	1,917	1,008,992
9. Cherbourg. ...	1,305	848,444
10. Saint-Nazaire	961	787,299
11. La Rochelle...	622	692,716
12. Dieppe.....	2,988	690,361
13. St-Malo	1,268	311,148
14. Bayonne.....	643	308,285
15. Nantes	729	290,612
16. Caen	946	286,201
17. Honfleur.....	416	142,253
18. Nice.....	347	132,605

Marseille tient toujours la tête du mouvement comparatif des ports avec plus de huit millions de tonneaux.

Marseille, dont le développement a été considérable en 1898, donne pour cette année une augmentation de près de 1 million de tonneaux. Cette plus-value porte uniquement sur le pavillon étranger qui, à lui seul, donne 1 million 53,080, soit 51.11 p.c., tandis que le pavillon national perd encore 79,060 tonneaux.

Ainsi pour tous les grands ports comme Marseille, Le Havre, Bordeaux, Cette, Saint-Nazaire, le pourcentage du pavillon étranger est en augmentation sur les chiffres de l'année 1897 ; Dunkerque, Boulogne, La Rochelle et Bayonne donnent seuls une légère diminution ; pour les autres ports, le pourcentage est à peu près le même que pour l'année 1897.